

# AVANTAGES et CONTREPARTIES

## AVANTAGES FISCAUX ET CONTREPARTIES

Le dispositif fiscal du mécénat français est l'un des plus avantageux au monde !

### LE RÉGIME FISCAL DU MÉCÉNAT D'ENTREPRISE, C'EST QUOI ?

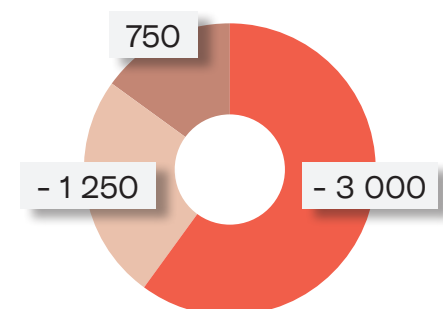
Lorsqu'une entreprise assujettie à l'impôt en France fait un don à un organisme d'intérêt général, elle bénéficie d'une réduction de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu, mais peut aussi bénéficier de certaines contreparties en communication et relations publiques. Pour les entreprises, la réduction d'impôt est égale à 60 % du montant du don effectué en numéraire, en compétence ou en nature, et retenu dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaire H.T. Si ce plafond est dépassé, l'excédent peut être reporté sur les cinq exercices suivants.

**Les avantages fiscaux :** L'opération de mécénat proposée dans ce document s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions fiscales de la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations.

### EXEMPLE POUR UN DON DE 5 000 €

Une entreprise a un chiffre d'affaires HT de 1 M€ et souhaite devenir mécène de Narbo Via. Elle décide d'effectuer un don de 5 000 €, soit le montant maximal :

- **Don maximum :**  
0,5% du chiffre d'affaires HT, soit  $0,005 \times 1\,000\,000\text{€} = 5\,000\text{€}$
- **Déduction fiscale de l'impôt sur les Sociétés**  
(60% du montant du don) : 3 000 €
- **Contreparties maximum**  
(25 % maximum du montant du don) : 1 250 €
- **Montant restant du don à la charge de l'entreprise :**  
 $5\,000\text{€} - 3\,000\text{€} - 1\,250\text{€} = 750\text{€}$



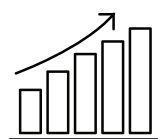
- Contreparties
- Montant restant du don à la charge de l'entreprise
- Déduction fiscale

**Les contreparties :** Ainsi, en plus des avantages fiscaux, être mécène vous permet de bénéficier de contreparties plafonnées à hauteur de 25 % du montant de votre don.

En dehors de la mention de votre nom et de votre logo sur les outils de communication de Narbo Via, vous pourrez également bénéficier de remises de biens et de prestations de services. Il est à noter que l'association du nom et du logo de votre entreprise au projet soutenu se fait dans le cadre strict d'une communication institutionnelle (et non commerciale) de l'entreprise mécène.



## LISTE NON EXHAUSTIVE DES CONTREPARTIES PROPOSÉE PAR NARBO VIA



### CONTREPARTIES VALORISABLES

- Mise à disposition d'un espace du musée pour l'organisation d'événements (y compris des événements culturels et ludiques encadrés par nos médiateurs, comme des escape game, des chasses aux trésors, etc).
- Visites privées, visites nocturnes, visites des coulisses du Musée, pour le mécène et ses collaborateurs et/ou clients.
- Laissez-passer illimité, pour une durée d'un an, au Musée.
- Invitation à une conférence.
- Cadeaux provenant de la librairie-boutique du Musée.

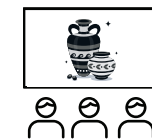


### IMAGE ET COMMUNICATION

- Mention du mécène sur les supports de communication de Narbo Via (publications internet, agenda de programmation, affiches, etc).
- Remerciements sur les réseaux sociaux.
- Mention de l'entreprise mécène ou de son logo sur le site internet narbovia.fr.



**Toute autre contrepartie pourrait être envisagée à la demande du mécène et en accord avec Narbo Via.**



### VOTRE EXPÉRIENCE AU CŒUR DU PROJET

- Sensibilisation des salariés de l'entreprise mécène sur la thématique du projet faisant l'objet de mécénat et sur les résultats obtenus.
- Information régulière des temps forts du projet mécéné.
- Présence du Musée au cœur de l'entreprise : exposition d'artefacts dans les locaux de l'entreprise.
- Invitation au vernissage des expositions temporaires.
- Sensibilisation, interaction avec les acteurs du projet soutenu.
- Partage avec d'autres entreprises au sein du club des mécènes de Narbo Via.

# NARBO VIA



Devenez **MÉCÈNE** de NARBO VIA

Contact : Mécénat et location d'espaces  
Alexandrine Boffelli au 04 68 90 18 03 / 06 70 03 01 47 - alexandrine.boffelli@narbovia.fr



# LE MÉCÉNAT

## QU'EST-CE QUE C'EST ?



**LE MÉCÉNAT EST UN DON D'UNE ENTREPRISE À UNE ACTIVITÉ D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

**Cet engagement peut concerner des domaines très variés : social, culture, éducation, santé, sport, environnement, recherche, etc...**

### LE MÉCÉNAT, C'EST :

- Un engagement qui concerne toutes les entreprises, de la TPE au grand groupe.
- Un engagement qui peut être partagé à plusieurs : pour les entreprises membres du club des mécènes, le mécénat est aussi une façon d'élargir leur réseau et de rencontrer de nouveaux partenaires.
- Une ambition partagée de s'impliquer dans le fonctionnement et la dynamique d'un territoire.
- Il n'y a pas de budget ni de taille minimum.
- Certains mécènes demandent des contreparties en échange de leur don, d'autres non. Dans tous les cas, la valeur de celles-ci ne peut pas excéder 25% du montant du don.
- Ne pas confondre mécénat et sponsoring : le mécénat est un don sans contrepartie ou avec une contrepartie limitée, ce qui le distingue du parrainage (ou sponsoring) qui est une opération commerciale dont l'entreprise attend un bénéfice commercial direct, et proportionnée au soutien qu'elle apporte au projet.
- La responsabilité sociale de l'entreprise : vous cherchez à créer une vraie plus-value auprès de vos collaborateurs ? Le mécénat est fait pour vous et constitue une composante de la RSE.

## 3 FORMES POSSIBLES DE MÉCÉNAT

- **LE MÉCÉNAT FINANCIER :**  
C'est le plus répandu. Praticqué par 77% des entreprises mécènes, il s'agit d'un don d'argent à un projet général.
- **LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES :**  
Vos collaborateurs peuvent aussi faire du mécénat. Le mécénat de compétences consiste à mettre à disposition un salarié sur son temps de travail. Cette forme de mécénat est de plus en plus pratiquée et concerne aujourd'hui 11% des entreprises mécènes.
- **LE MÉCÉNAT EN NATURE :**  
Il s'agit du prêt ou du don de ressources : locaux, meubles, produits, véhicules, matériels, etc. 29% des entreprises ont déjà adopté ce type de soutien.



**Être mécène de Narbo Via, c'est choisir l'échelle à laquelle on veut s'investir :**

→ Le mécénat peut être un mécénat de fonctionnement. Il s'agit d'une **contribution au fonctionnement** de l'établissement de façon générale. Le soutien peut être de court, moyen ou long terme.

→ Le mécénat peut prendre la forme d'un **soutien à un projet** spécifique porté par Narbo Via, comme une restauration d'œuvre, un atelier de médiation, une acquisition d'œuvre, une exposition temporaire, etc. Ces projets peuvent être soutenus par votre entreprise seule ou à plusieurs, avec d'autres mécènes.

## POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE DE NARBO VIA ?



### COMMUNIQUER AUTREMENT

- Amplifier en interne les valeurs sociétales de votre entreprise portées en externe, afin de **fidéliser** vos collaborateurs et d'**optimiser** votre recrutement.
- Développer la **créativité** de vos équipes.
- Vivre et faire vivre à vos collaborateurs, clients, prospects ou partenaires des moments de **découvertes privilégiés** au sein de Narbo Via.
- Offrir des moments de **cohésion**, mobiliser autour d'un projet commun, nourrir la culture de l'entreprise.
- **Valoriser** les métiers et les savoir-faire de votre entreprise à travers un mécénat de compétences.

### S'INVESTIR DANS DES PROJETS QUI ONT DU SENS

- Illustrer votre intérêt pour la **culture** et l'**histoire**, en particulier celle du territoire narbonnais et de son prestigieux passé romain.
- Mener une action citoyenne en faveur de la préservation, la transmission et la promotion d'un **patrimoine** culturel et historique unique.
- Soutenir une culture citoyenne grâce à des **projets innovants** et inclusifs, et participer à l'ambitieux programme de médiation de Narbo Via.
- S'engager pour la culture en participant à l'**enrichissement des collections**, à la **restauration** d'œuvres ou à l'élaboration des expositions temporaires.
- Contribuer à l'**intérêt général** et adhérer aux valeurs de coopération et de dialogue constructif.
- Participer au **développement de l'accès à la culture**, pour des publics qui ont souvent des difficultés à y accéder.

### S'ENGAGER DANS ET POUR LE TERRITOIRE

- S'ouvrir, réseauter et innover : s'ouvrir à votre écosystème, découvrir de nouveaux interlocuteurs avec lesquels vous n'auriez pas naturellement été en contact, créer des **passerelles** innovantes entre différents univers.
- Montrer votre attachement au territoire narbonnais en participant à la **valorisation** de son histoire et de son offre culturelle.
- Générer des **retombées économiques**, culturelles et touristiques positives sur l'ensemble du territoire.

